

Avantage Spécifique d'Ancienneté

La FPIP se félicite de la publication au
Journal Officiel du 16 décembre 2015 :

«Arrêté du 3 décembre 2015 fixant la liste des circonscriptions de police prévues au 1 de l'article 1er du décret no 95-313 du 21 mars 1995 relatif au droit de mutation prioritaire et au droit à l'avantage spécifique d'ancienneté accordés à certains agents de l'État affectés dans les quartiers urbains particulièrement difficiles».

Vos requêtes introduites devant les juridictions administratives à l'initiative de toutes les organisations syndicales ont fait entendre raison à notre Ministère de Tutelle si prompt à bafouer nos droits.

Par cet arrêté, ce droit à l'avantage spécifique d'ancienneté ne se limite pas aux SGAMI de Paris et Versailles mais à de nombreuses villes de province comme Marseille, Lille, Lyon, Nantes, Toulouse et bien d'autres encore !

Mais de nombreuses villes en sont exclues alors qu'elles ont bien des « quartiers urbains particulièrement difficiles » comme Le Mans.

La FPIP restera vigilante quant à la régularisation de ces milliers de dossiers.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 décembre 2015 fixant la liste des circonscriptions de police prévues au 1^{er} de l'article 1^{er} du décret n° 95-313 du 21 mars 1995 relatif au droit de mutation prioritaire et au droit à l'avantage spécifique d'ancienneté accordés à certains agents de l'Etat affectés dans les quartiers urbains particulièrement difficiles

NOR : INTC1527608A

Le ministre des finances et des comptes publics, le ministre de l'intérieur, la ministre de la décentralisation et de la fonction publique et le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991 modifiée portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, notamment son article 11 ;

Vu le décret n° 95-313 du 21 mars 1995 modifié relatif au droit de mutation prioritaire et au droit à l'avantage spécifique d'ancienneté accordés à certains agents de l'Etat affectés dans les quartiers urbains particulièrement difficiles ;

Vu le décret n° 2008-633 du 27 juin 2008 modifié relatif à l'organisation déconcentrée de la direction centrale de la sécurité publique ;

Vu l'arrêté du préfet de police du 23 octobre 2015 relatif aux missions et à l'organisation de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les circonscriptions de police mentionnées au 1^{er} de l'article 1^{er} du décret du 21 mars 1995 susvisé figurent sur une liste annexée au présent arrêté.

Pour l'élaboration de cette liste, les circonscriptions de sécurité de proximité compétentes pour les vingt arrondissements de Paris constituent une seule circonscription de police.

Art. 2. – La liste mentionnée à l'article 1^{er} fait l'objet d'un réexamen global tous les six ans.

Art. 3. – L'arrêté du 17 janvier 2001 fixant la liste des secteurs prévus au 1^{er} de l'article 1^{er} du décret n° 95-313 du 21 mars 1995 relatif au droit de mutation prioritaire et au droit à l'avantage spécifiques d'ancienneté accordés à certains agents de l'Etat affectés dans les quartiers urbains particulièrement difficiles est abrogé.

Art. 4. – Le directeur général de la police nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 décembre 2015.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources
et des compétences de la police nationale,
M. KIRRY

Le ministre des finances
et des comptes publics,

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur du budget :

Le sous-directeur,
V. MOREAU

*Le ministre de la ville,
de la jeunesse et des sports,*
Pour le ministre et par délégation :
*Le commissaire général délégué
à l'égalité des territoires,*
R. LE MÉHAUTÉ

*La ministre de la décentralisation
et de la fonction publique,*
Pour la ministre et par délégation :
La sous-directrice,
V. GRONNER

A N N E X E

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS DE POLICE

Départements

02 Aisne	Circonscription de sécurité publique de	SOISSONS
04 Alpes Hte provence	Circonscription de sécurité publique de	MANOSQUE
06 Alpes Maritimes	Circonscription de sécurité publique d'	ANTIBES
	Circonscription de sécurité publique de	CANNES
	Circonscription de sécurité publique de	NICE
11 Aude	Circonscription de sécurité publique de	CARCASSONNE
	Circonscription de sécurité publique de	NARBONNE
13 Bouches du Rhône	Circonscription de sécurité publique d'	AIX EN PROVENCE
	Circonscription de sécurité publique d'	ARLES
	Circonscription de sécurité publique d'	AUBAGNE
	Circonscription de sécurité publique d'	ISTRES
	Circonscription de sécurité publique de	LA CIOTAT
	Circonscription de sécurité publique de	MARIGNANE
	Circonscription de sécurité publique de	MARSEILLE
	Circonscription de sécurité publique de	MARTIGUES
	Circonscription de sécurité publique de	SALON DE PROVENCE
	Circonscription de sécurité publique de	VITROLLES
25 Doubs	Circonscription de sécurité publique de	BESANCON
26 Drôme	Circonscription de sécurité publique de	MONTELMAR
	Circonscription de sécurité publique de	ROMANS SUR ISERE
	Circonscription de sécurité publique de	VALENCE
28 Eure et Loir	Circonscription de sécurité publique de	CHARTRES
	Circonscription de sécurité publique de	DREUX
35 Finistère	Circonscription de sécurité publique de	BREST
30 Gard	Circonscription de sécurité publique d'	ALES
	Circonscription de sécurité publique de	NIMES
31 Haute Garonne	Circonscription de sécurité publique de	TOULOUSE
34 Hérault	Circonscription de sécurité publique d'	AGDE
	Circonscription de sécurité publique de	MONTPELLIER
38 Isère	Circonscription de sécurité publique de	BOURGOIN JALLIEU
	Circonscription de sécurité publique de	GRENOBLE
	Circonscription de sécurité publique de	VIENNE
41 Loir et Cher	Circonscription de sécurité publique de	BLOIS
42 Loire	Circonscription de sécurité publique de	GIER
	Circonscription de sécurité publique d'	ONDAINE
	Circonscription de sécurité publique de	SAINT ETIENNE
44 Loire Atlantique	Circonscription de sécurité publique de	NANTES
45 Loiret	Circonscription de sécurité publique de	MONTARGIS
	Circonscription de sécurité publique d'	ORLEANS
51 Marne	Circonscription de sécurité publique de	CHALONS EN CHAMPAGNE
	Circonscription de sécurité publique de	REIMS
54 Meurthe et Moselle	Circonscription de sécurité publique de	LONGWY
57 Moselle	Circonscription de sécurité publique de	METZ
59 Nord	Circonscription de sécurité publique de	LILLE
60 Oise	Circonscription de sécurité publique de	COMPIEGNE
	Circonscription de sécurité publique de	CREIL
66 Pyrénées Orientales	Circonscription de sécurité publique de	PERPIGNAN
68 Haut Rhin	Circonscription de sécurité publique de	COLMAR
	Circonscription de sécurité publique de	MULHOUSE

	Circonscription de sécurité de proximité de	RUEIL MALMAISON
	Circonscription de sécurité de proximité de	VANVES
	Circonscription de sécurité de proximité de	VILLENEUVE LA GARENNE
93 Seine Saint Denis	Circonscription de sécurité de proximité d'	AUBERVILLIERS
	Circonscription de sécurité de proximité d'	AULNAY SOUS BOIS
	Circonscription de sécurité de proximité de	BOBIGNY
	Circonscription de sécurité de proximité de	BONDY
	Circonscription de sécurité de proximité de	CLICHY SOUS BOIS
	Circonscription de sécurité de proximité de	DRANCY
	Circonscription de sécurité de proximité d'	EPINAY SUR SEINE
	Circonscription de sécurité de proximité de	GAGNY
	Circonscription de sécurité de proximité de	LA COURNEUVE
	Circonscription de sécurité de proximité du	BLANC MESNIL
	Circonscription de sécurité de proximité du	RAINCY
	Circonscription de sécurité de proximité des	LILAS
	Circonscription de sécurité de proximité de	LIVRY GARGAN
	Circonscription de sécurité de proximité de	MONTREUIL SOUS BOIS
	Circonscription de sécurité de proximité de	NEUILLY SUR MARNE
	Circonscription de sécurité de proximité de	NOISY LE GRAND
	Circonscription de sécurité de proximité de	PANTIN
	Circonscription de sécurité de proximité de	ROSNY SOUS BOIS
	Circonscription de sécurité de proximité de	SAINT DENIS
	Circonscription de sécurité de proximité de	SAINT OUEN
	Circonscription de sécurité de proximité de	STAINS
	Circonscription de sécurité de proximité de	VILLEPINTE
94 Val de Marne	Circonscription de sécurité de proximité d'	ALFORTVILLE
	Circonscription de sécurité de proximité de	BOISSY SAINT LEGER
	Circonscription de sécurité de proximité de	CHAMPIGNY SUR MARNE
	Circonscription de sécurité de proximité de	CHARENTON LE PONT
	Circonscription de sécurité de proximité de	CHENNEVIERES SUR MARNE
	Circonscription de sécurité de proximité de	CHOISY LE ROI
	Circonscription de sécurité de proximité de	CRETEIL
	Circonscription de sécurité de proximité de	FONTENAY SOUS BOIS
	Circonscription de sécurité de proximité d'	IVRY SUR SEINE
	Circonscription de sécurité de proximité du	KREMLIN BICETRE
	Circonscription de sécurité de proximité de	L'HAY LES ROSES
	Circonscription de sécurité de proximité de	MAISONS ALFORT
	Circonscription de sécurité de proximité de	NOGENT SUR MARNE
	Circonscription de sécurité de proximité de	SAINT MAUR DES FOSSES
	Circonscription de sécurité de proximité de	VILLENEUVE SAINT GEORGES
	Circonscription de sécurité de proximité de	VITRY SUR SEINE
95 Val d'Oise	Circonscription de sécurité publique d'	ARGENTEUIL
	Circonscription de sécurité publique de	CERGY
	Circonscription de sécurité publique de	DEUIL LA BARRE
	Circonscription de sécurité publique d'	ENGHEN LES BAINS
	Circonscription de sécurité publique d'	ERMONT
	Circonscription de sécurité publique de	GONESSE
	Circonscription de sécurité publique d'	HERBLAY
	Circonscription de sécurité publique de	SARCELLES
	Circonscription de sécurité publique de	TAVERNY
971 Guadeloupe	Circonscription de sécurité publique de	POINTE A PITRE
972 Martinique	Circonscription de sécurité publique de	FORT DE FRANCE
	Circonscription de sécurité publique du	LAMENTIN
973 Guyane	Circonscription de sécurité publique de	CAYENNE
974 La Réunion	Circonscription de sécurité publique du	PORT
976 Mayotte	Circonscription de sécurité publique de	MAMOUDZOU